

m'occuper de ces questions plus élevées. Toutefois, c'était mon point de vue qu'en ce moment le Comité était ici précisément pour considérer les détails des crédits. Je vais certainement m'intéresser à ce que vous en pensez.

M. PETERS: Monsieur le président, il me semble que nous voyons là le changement qui s'est produit du fait qu'un politicien de l'Ontario a remplacé à ce portefeuille un politicien de l'Ouest. Toutefois, je suis d'accord avec ceux qui ont déjà déclaré que la politique qui est impliquée à ce moment constitue un changement de politique. Chacun des membres du Comité, j'en suis sûr, a été intéressé par les changements apportés par le Ministre dans la politique laitière et les a appréciés, mais je pense qu'il y a encore beaucoup d'incompréhension au sujet de cette politique, de la façon de l'appliquer et des résultats attendus. Je crois que le Comité est trop préoccupé par des déclarations politiques qui ont été faites au sujet de l'assurance-récolte, par exemple, qui est devenu un véritable problème.

Il y a quelques années, le Comité avait sérieusement étudié le coût de la machinerie agricole, un autre problème agricole qui fut soulevé durant l'élection et auquel le Comité, je pense, doit faire face. Il nous faudra prendre une décision à ce sujet. Et pourtant, je suis inquiet au sujet de la proposition du Ministre parce que c'est là probablement une conclusion logique à tirer des discussions qui ont lieu au sujet de ce changement dans les règlements de la Chambre qui permet maintenant de référer ce sujet au Comité comme les crédits pour une étude détaillée. Je suis d'opinion que s'il faut agir ainsi, cela devrait être suivi d'une discussion générale sur la politique agricole que nous aurons cette année. Autrement, lorsque nous en viendrons à un article comme, par exemple, l'assurance-récolte, et nous prendrons une décision à ce sujet en votant des crédits ce qui n'est pas ce que le Comité désire faire en votant ces crédits.

Je m'exprime peut-être gauchement, mais il me semble que nous devrions savoir dans quelle direction nous avons l'intention de nous déplacer parce que les crédits traduisent réellement le budget préparé par les fonctionnaires du Ministère pour des décisions déjà prises et pour des lois qui sont déjà en vigueur. Si nous changeons cela à cause du coût de la machinerie agricole, allons-nous réellement envisager le problème de l'Office des grains de provende au sujet duquel nous avons eu une discussion considérable dans le passé? Si nous faisons ces changements, cela aura, sans doute, pour effet de déséquilibrer les crédits dans bien des sections. Les discuter en tenant compte de l'application des lois actuelles est une chose. Comme l'orateur précédent l'a dit, cela ne prendra que très peu de temps. Toutefois, je pense que le Ministre devrait être prêt à donner au Comité quelques indications sur sa politique. Je suggère que cela soit fait. Autrement nous allons poursuivre des buts contraires. Nous devrions avoir dans les crédits quelques indications de ce que la politique laitière sera. Quelles sont les idées du Ministre au sujet de l'assurance-récolte? L'assurance-récolte a atteint une position très critique l'an dernier à cause des désastres qui ont frappé les récoltes dans trois ou quatre provinces sans que celles-ci puissent guère y remédier. Nous devrions en savoir davantage au sujet des lois qui nous régissent dans la province d'Ontario, par exemple. Ici, dans ma région, nous essayons de régler le problème avec les mêmes lois que celles qu'on utilise dans la région du Ministre. La sienne est une région de sécheresse et la mienne souffre d'un excès de pluie, et nous utilisons exactement la même loi, dans les deux régions parce que le gouvernement fédéral n'a pas encore tracé